



Déclaration Collèges et Lycées

Renvoyez ce document par e-mail ou par courrier à votre délégation Sacem

Pour trouver ses coordonnées, rendez-vous sur www.sacem.fr

> [La Sacem en région](#)

Plus de détail sur www.sacem.fr/college-lycee

Nom de l'établissement :

Adresse :

Commune : Code postal : [][][][][]

Nom et prénom du responsable : Qualité :

Nom et prénom de la personne à contacter :

Tél. : [][][][][][][][][][][] Courriel :


N° SIRET : []

Je soussigné(e) déclare exacts les renseignements mentionnés par la présente déclaration.

Non, je ne diffuse jamais de musique et j'ai bien noté qu'il faut l'autorisation de la Sacem pour toute diffusion publique

Oui, je diffuse de la musique et souhaite contractualiser avec la Sacem

Ce contrat vous permet d'organiser dans votre établissement un nombre illimité d'animations et d'événements gratuits à destination des élèves (spectacles d'élèves, carnivals, bals de fin d'année, concerts, repas de Noël, journées portes ouvertes, remises de prix de diplômes, ...) et/ou de sonoriser votre établissement (TV dans le foyer, sonneries d'intercours, bureaux administratifs, halls, couloirs, espaces de détente, cafétéria et espaces de restauration, cours de récréation, ...).

 Important : les événements qui ne sont pas à destination des élèves (ex : repas des parents d'élèves) et ceux dont le budget artistique est supérieur à 650 € TTC ne peuvent être inclus dans ce forfait. Le budget artistique comprend le salaire, cachet et autres charges liées aux rémunérations des personnels artistiques et technico-artistiques. Merci de contacter votre délégation régionale le cas échéant.

1 - Je coche le forfait correspondant à mon établissement

Nombre d'élèves inscrits	Plein tarif	Tarif réduit*
Jusqu'à 300 élèves	<input type="checkbox"/> 284,26 € TTC	<input type="checkbox"/> 250,93 € TTC
De 301 élèves à 500 élèves	<input type="checkbox"/> 464,63 € TTC	<input type="checkbox"/> 371,70 € TTC
De 501 élèves à 900 élèves	<input type="checkbox"/> 743,40 € TTC	<input type="checkbox"/> 594,72 € TTC
Plus de 900 élèves	<input type="checkbox"/> 1 115,10 € TTC	<input type="checkbox"/> 892,08 € TTC

Les tarifs mentionnés ci-dessus incluent la rémunération équitable due aux interprètes et aux producteurs de disques, pour le compte de la Spré, dont le montant est calculé conformément à l'article L.214-4 du Code de la propriété intellectuelle. Plus de détails sur spre.fr
 *Le tarif réduit de 20 % est valable pour toute déclaration effectuée avant le 23/10/2023 et s'appliquera chaque année.

2 - Je choisis mon mode de règlement

- J'opte pour le prélèvement bancaire automatique et remplis les mandats de prélèvement SEPA présents au verso.
- J'opte pour la facturation électronique, je recevrai un lien me permettant de régler ma facture.
- Je joins un chèque à l'ordre de la Sacem.
- Je suis assujéti à la comptabilité publique (mairie, école, collectivité...) et règle par mandat administratif (Chorus Pro).
 si nécessaire, merci de préciser : votre n° de code service :
 votre n° de commande ou d'engagement :

Fait à Le Signature

